

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 février 2021

LE HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL REND SON AVIS SUR LE TRAVAIL SOCIAL CONFRONTE A LA CRISE « COVID 19 »

Saisi par six ministres en octobre 2020, le Haut conseil du travail social a rendu son avis relatif à l'impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les organisations et les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux.

Ce jeudi 25 février 2021, le rapport, « Le Travail Social au défi de la crise sanitaire : Impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les organisations et les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux », a été remis par Véronique Arriau, vice-présidente du Haut Conseil du travail social à Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé, à Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement, à Nadia Hai, ministre déléguée chargée de l'insertion, à Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie, à Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et à Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et de la famille.

Dans l'urgence et tout au long de la crise sanitaire, les travailleurs sociaux et les structures de l'action sociale se sont mobilisés pour assurer la continuité de l'accompagnement des personnes, notamment des plus vulnérables. Placés au cœur de la crise, aux côtés d'autres professionnels mais moins visibles, ils ont fait face aux conséquences sociales de l'épidémie. Au sein de chaque territoire, ils ont adapté leurs pratiques et organisations. Avec une grande réactivité et dans une volonté constante de poursuivre leurs missions, ils ont innové en développant de nouvelles modalités de travail et de coopérations.

Ce rapport, coordonné par Marie-Paule COLS, ancienne vice-présidente du Haut Conseil du travail social où elle siège actuellement en qualité de personnalité qualifiée, s'est appuyé sur l'audition d'acteurs du travail social (associations professionnelles de travailleurs sociaux, organisations syndicales, employeurs, grandes associations de solidarité, organismes de formation, personnes accompagnées, ministères, élus locaux, universitaires), sur les travaux des comités locaux du travail social (relais du HCTS sur les territoires), sur les groupes de travail thématiques et les conclusions de la commission éthique et déontologie du haut Conseil, et sur une comparaison avec les expériences de pays étrangers..

Le document explore les différents domaines d'intervention des travailleurs sociaux confrontés

à la crise et les expériences réussies dans chacun d'entre eux, plus particulièrement ceux des solidarités, de l'enfance et la famille, de l'hébergement d'urgence, de l'autonomie et du grand âge, du handicap, de l'action de proximité, du travail social dans les quartiers.

Le rapport formule des recommandations qui s'inscrivent dans la perspective de différents plans gouvernementaux, notamment la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. En effet, la crise sanitaire vient confirmer avec une particulière acuité la pertinence d'axes d'évolution qui permettent une meilleure adaptation du travail social à la situation des personnes aux premiers rangs desquels le développement des coopérations entre les acteurs, le recentrage du travail social sur l'accompagnement des personnes, le soutien des solidarités par le développement social, la démarche « d'aller vers » les populations, la transition numérique et la participation effective des personnes accompagnées à leur parcours d'accompagnement.

Ainsi, d'ores et déjà les éléments et préconisations de ce rapport trouvent leur application concrète au plus près des populations et viendront alimenter les évolutions des orientations nationales.

➤ Consultez :

- Le [rapport](#).
- Le document validé par l'assemblée plénière du HCTS le 25 Janvier 2021 | Les effets de la crise Covid-19 sur les pratiques des travailleurs sociaux : [Aspects éthiques et déontologiques](#).

Contact presse : Dgcs-hcts-presse@social.gouv.fr
